

Participez à notre enquête concernant les pratiques de compostage sur notre territoire

15 septembre 2021

Vous compostez ? Ou vous avez bénéficié de l'offre composteurs de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle ? N'attendez plus pour répondre à notre enquête, du 15 septembre au 06 octobre 2021. Vos réponses nous permettront d'évaluer les pratiques de compostage sur le territoire et d'améliorer notre sensibilisation pour mieux vous accompagner.

Lien pour accéder à l'enquête : <https://forms.gle/V8UQiUXJwUyzCcPm7>
ou rendez-vous sur notre site internet www.paysdelarbresle.fr

Le compostage : une pratique en progression mais à accélérer !

Aujourd'hui, en France, 34% des Français compostent leurs épluchures, les restes de repas, les fruits ou les légumes abîmés. Et vous ?

L'ADEME a mené courant 2020 une enquête permettant de faire un bilan des pratiques de gestion domestique des biodéchets, en particulier des déchets alimentaires. Si en 2020 **92% des Français estiment que le tri et le compostage sont essentiels ou importants**, seuls **34 % des foyers déclarent composter leurs déchets alimentaires** (contre 25% en 2008, soit moins de 1% de progression par an). **57% jettent toujours les déchets alimentaires avec les ordures ménagères** pour diverses raisons : 21% par absence de service de collecte séparée, 19% par manque de place pour le stockage des déchets et 17% par manque de place pour le compostage.

Le compostage collectif est connu par 45% des personnes ne compostant pas, cependant seulement 9% en ont un près de chez elles : le compostage partagé pourrait être plus largement pratiqué s'il était mieux connu et mis en place par les collectivités !

A la sortie de la crise sanitaire, **17% des Français déclarent vouloir trier davantage leurs déchets domestiques**. Enfin **19% refusent catégoriquement de faire du compostage**.

Le compostage apparaît comme une solution vertueuse et économique permettant de réduire d'environ 30% le volume de nos poubelles d'ordures ménagères.

(sources : AMORCE mars 2021 /chiffres ADEME enquête 2020)

Le saviez-vous ?

La Communauté de Communes accompagne les foyers souhaitant se lancer dans le compostage ou l'ouverture de site de compostage partagé pour votre quartier ! Rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes pour bénéficier de l'opération composteur à 25 euros.

Pour plus d'informations : dechets@paysdelarbresle.fr